

[Text]

I do not know how you solve that. I guess it has to be done if they have a capital gains tax.

Mr. Lind: In this capital gains tax area, I gather from your remarks, Mr. Macdonald, that you think this five-year revaluation is rather extreme on the part of widely-held corporations?

Mr. Macdonald: Yes.

Mr. Lind: In your last remarks you pointed out it is rather extreme because of present marketing conditions with a lot of the present portfolios being worth a lot less today than when they were purchased. I gather from your remarks that you would like the government to clarify whether they will take market value on V-day or cost to the purchaser.

Mr. Macdonald: Yes, for the portfolio.

Mr. Lind: Yes.

Mr. Macdonald: I do not think you should be able to take cost on one and market on another.

Mr. Lind: No. I think one or the other; which would you recommend?

Mr. Macdonald: That the investor have a choice?

Mr. Lind: Does this apply to real estate as well?

Mr. Macdonald: I do not know how you value real estate. You would need an appraisal would you not? Then if the market falls away, what value do you put on real estate?

The Chairman: Mr. Bellamy, have you a comment?

Mr. Bellamy: I do. When the U.K. introduced the capital gains tax in 1965 they did, in fact, have provisions whereby portfolios were valued at the higher cost of market.

Mr. Lind: Going into another area, what is your attitude toward the partnership election for corporations?

Mr. Macdonald: Bob, would that be for you?

Mr. Bellamy: Essentially in our report here we come down opposed to the principle of integration, opposed to the concept of closely-held and widely-held corporations. We feel

[Interpretation]

J'ignore comment résoudre ce problème mais il faudra y voir s'il y avait l'impôt sur les gains de capital.

M. Lind: Dans le domaine des impôts sur les gains de capital, je remarque d'après ce que vous dites, monsieur Macdonald, que vous croyez que cette réévaluation quinquennale est trop haute pour les compagnies publiques.

M. Macdonald: Oui.

M. Lind: Dans votre dernière intervention, vous avez fait remarquer que c'est trop haut en raison de l'état présent de la commercialisation qui fait que bon nombre de portefeuilles valent moins aujourd'hui que la somme pour laquelle ils ont été achetés. Je remarque... je pense, d'après ce que vous avez dit, que vous pensez que le gouvernement devrait préciser si l'on tiendra compte de la valeur marchande ou du coût de l'acheteur.

M. Macdonald: Oui, pour le portefeuille.

M. Lind: Oui.

M. Macdonald: Je ne pense pas qu'on puisse tenir compte du coût de l'un et de la valeur marchande de l'autre.

M. Lind: Non, je pense qu'on devrait avoir ou l'un ou l'autre. Lequel recommanderiez-vous?

M. Macdonald: Que l'investisseur ait le choix.

M. Lind: Est-ce que cela s'applique aussi aux propriétés immobilières?

M. Macdonald: Je ne sais pas comment on évalue les propriétés immobilières. Vous avez besoin d'une appréciation n'est-ce pas? Si le marché s'effondre, quelle sera la valeur des biens immobiliers?

Le président: Monsieur Bellamy, avez-vous un commentaire à faire.

M. Bellamy: Oui. Lorsqu'en 1965 le Royaume-Uni a introduit l'impôt sur les gains de capital, l'évaluation se faisait au niveau le plus élevé.

M. Lind: Que pensez-vous de la société de personnes qui ont opté pour les corporations?

M. Macdonald: Bob, voulez-vous répondre.

M. Bellamy: Essentiellement, dans notre rapport nous nous opposons au principe de l'intégration, nous nous opposons à la conception des sociétés privées et publiques. Nous